



COMPTE RENDU

DU CDAS

DU 14 DECEMBRE 2023

Ce CDAS est le dernier de l'année mais également le dernier de Christelle MAILLARD, déléguée du Jura et qui assurait la continuité de service depuis deux ans et demi pour notre département.

Avant l'ouverture de la séance, nous avons fait lecture de la déclaration liminaire suivante :

Nous commencerons cette liminaire par des remerciements à Madame Maillard pour l'organisation de l'arbre de Noël 2023 et pour son implication dans son action. Nos collègues sont nombreux à s'être déplacés et n'ont formulé que des retours positifs.

Nous souhaitons également la bienvenue à Madame Cognard, déléguée à l'Action Sociale du département de la Haute-Saône, qui assurera désormais pour l'Yonne les fonctions exercées depuis presque trois années par Madame Maillard.

Monsieur Dhamène, vous présentez aujourd'hui Madame Cognard comme déléguée de proximité de l'Yonne. Cela prêche à sourire, plus de trois heures de route étant nécessaires pour rallier Vesoul à Auxerre. Un comble pour une action sociale dite « de proximité », n'importe qui en conviendra. Ne parlons pas ici de la réduction de l'impact carbone prônée par « Bercy vert », et que dire des risques encourus par Madame Cognard, quand elle sera dans l'obligation de prendre la route pour nous rejoindre afin de remplir au mieux ses missions.

Cela fait longtemps que le département de l'Yonne ne bénéficie pas d'un réel service d'action sociale implanté (depuis le départ de Madame Manson).

Lors du précédent CDAS, vous nous avez assuré avoir tout mis en œuvre pour rechercher un ou une délégué(e) à l'action sociale, et vous vous êtes engagé à nous fournir des preuves de ce travail. Nous avons plus que hâte de prendre connaissance de cette lutte acharnée pour obtenir le recrutement d'une réelle déléguée de proximité. Permettez tout de même que nous nous étonnions d'un tel manque de résultat, au regard du temps dont vous avez disposé depuis le départ de Madame Manson, dont Christelle Maillard a assuré l'intérim. Quasiment trois années, c'est abyssal.

Quand l'on observe ce qui s'est produit cette année dans le département du Doubs, département dont vous avez la charge, nous pouvons à juste titre nous poser des questions. En effet et pour information, le départ de la déléguée à l'action sociale du Doubs, pourtant acté de très longue date, n'a donné lieu à aucun recrutement anticipé de votre part. En conséquence de quoi vous avez décidé de manière unilatérale de purement et simplement supprimer l'arbre de Noël du Doubs pour le remplacer par des bons cadeaux dématérialisés. C'est bien connu, pour faire piquer son chien, il suffit de prétendre qu'il a la rage. Or, on ne saurait se prévaloir de ses propres turpitudes...

Heureusement que les collègues du Doubs ont pu compter sur la détermination des OS et sur l'appui de Madame Maillard pour que leur arbre de Noël puisse se dérouler dans les conditions initialement prévues.

Forts de ce parallèle avec ce qu'ont vécu nos collègues, nous sommes en droit de nous poser la question suivante :

Votre nomination n'a-t-elle pas en vérité pour but ultime de supprimer une véritable action sociale de proximité ? Nous ne pouvons que nous interroger sur la plu-value que vous apportez dans les faits.

Les collègues DGFIP, Douane et ceux de la Répression des Fraudes sont, prenez-en bien conscience, très attachés à leur service d'action sociale.

Les représentants des personnels sauront veiller à ce qu'elle soit sanctuarisée pour les années à venir.

Le Président a dit regretter l'absence de déléguée à temps plein mais le Secrétariat Général a pris des arbitrages qui ne relèvent pas de la responsabilité de Nourredine Dhamène, responsable de l'action sociale pour la région Bourgogne Franche-Comté.

Selon M. Dhamène, « on » a loupé le coche au moment du départ de Marion Manson pour obtenir un poste de délégué à temps plein.

La CGT est intervenue en demandant au responsable de l'action sociale pour la région de ne pas se cacher derrière un « on » mais d'assumer que le Secrétariat Général n'avait pas géré la situation correctement à ce moment là.

Le Président a conclu en précisant que selon lui tout avait été fait pour qu'une déléguée de proximité soit nommée dans notre département mais qu'il n'allait pas la sortir de son chapeau...

Nous avons ensuite abordé l'ordre du jour.

1. Approbation des PV du CDAS du 04 mai 2023 et du 9 novembre 2023 :

Le PV du 4 mai 2023 n'a pas été transmis avec les documents de travail, quant à celui du 9 novembre 2023, il n'a pas été signé par le Président.

Ils seront donc soumis à approbation lors du prochain CDAS.

2. Réalisation du crédit d'actions locales 2023 (CAL) :

Comme nous l'avons précisé dans notre déclaration liminaire, l'arbre de Noël a été très apprécié cette année avec une bonne participation. Cet évènement reste la plus grosse dépense du CAL.

Le reste des dépenses est constitué de la journée Astérix, des cartes E-Cado, des actions de préventions et des actions de solidarité.

Suite au décès d'une de nos collègues, l'ensemble des organisations syndicales siégeant au CDAS a validé la proposition faite par la déléguée d'offrir une carte Culture aux enfants de cette collègue.

Le solde du budget 2023 est de 4,73 €.

3. Présentation de Mme COGNARD , déléguée de proximité de l'Yonne à partir du 1^{er} janvier 2024 :

Anne-Sophie COGNARD est issue de la DGFIP et était en poste au SIP de Vesoul.

Elle a pris le poste de déléguée de l'action sociale du 70 au 1^{er} septembre 2023 et prendra celui du 89 le 1^{er} janvier 2024.

Elle organisera son planning en fonction des possibilités à hauteur de 2 jours par mois et sera disponible le reste du temps par téléphone ou mail.

Selon ses propres mots, elle ne souhaite pas subir le fait que le Secrétariat Général n'a pas fait de recrutement de déléguée à temps plein sur notre département.

4. Questions diverses :

Le Docteur MARTINOT cessera ses fonctions fin 2024 début 2025 et le président nous a assuré que tout sera fait pour trouver un remplaçant.

Une nouvelle assistante sociale devrait être recrutée avec prise de poste en mars 2024.

Le prochain groupe de travail est prévu le 8 février 2024.



Les représentants CGT Finances

Nathalie ARNASSAND - SIP Auxerre

Christophe BOUDOT - Douane

Caroline GERMAIN - SIE Auxerre

Charlotte PONCET - Douane

Bulletin d'adhésion

Syndicat national CGT Finances Publiques

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. / ..

Catégorie : **Grade** : **Échelon** :

Filière fiscale Filière publique :

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / .. **Signature** :

